



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► La Méaugon (22)

Faire de la sobriété un avantage : la politique énergétique de La Méaugon (22)

La Méaugon a rapidement placé le volet énergétique au cœur de ses préoccupations. Devenue une référence locale depuis la mise en fonctionnement en 2017 de son réseau de chaleur bois, elle poursuit aujourd'hui son engagement et place la sobriété au cœur de ses réflexions.

La Méaugon est une commune de 1350 habitants bénéficiant du dynamisme de Saint-Brieuc attendant tout en préservant son caractère de bourg rural.

Une commune prédestinée. La construction du barrage de Saint-Barthélémy en 1973 – qui a noyé une partie de la vallée du Gouët ainsi que l'ancien Pont Noir en 1978 – l'a transformée en commune sans issue et sans commerces (tous les commerces ayant été noyés). Cependant, elle l'a également dotée d'une centrale hydroélectrique et d'une réserve d'eau potable de 7 millions de m³. Autant dire que le volet énergétique devient petit à petit un marqueur de l'identité de la commune.

➤ De rénovation thermique à production énergétique

Dès 2008, la commune s'interroge sur les économies d'énergie possibles. L'ALEC de Saint-Brieuc (encore appelée ALE) réalise alors un **audit thermique des bâtiments communaux**. Réalisé grâce à un outil de simulation thermique dynamique, il prend en compte les matériaux et l'inertie des bâtiments. Le constat est sans appel : ce sont des passoires thermiques. L'ALEC préconise prioritairement une isolation des combles de l'école et du grenier de la mairie. Ce sera réalisé en 2011 pour l'école (coûts travaux : 280K€) puis en 2017 pour la mairie.

➤ Réseau de chaleur bois

L'ALEC constate également la vétusté des chaufferies fioul et gaz des deux bâtiments thermiquement



Le silo du bois déchiqueté (ou plaquette), combustible de la chaudière

renovés. La création d'un réseau de chaleur bois est envisagée du fait de la proximité des bâtiments et des besoins de chaleur réguliers de la mairie et de l'école.

Il faudra plus de six ans entre le lancement de l'étude et la mise en fonctionnement de la chaudière en 2017. Ce temps long est inhérent à ce type de **projet difficile à monter techniquement et financièrement**.

Il démontre aussi la nécessité pour les élus d'avoir une forte volonté politique pour qu'il aboutisse.

Aujourd'hui, l'heure est au bilan et surtout à l'optimisation, notamment via la mise en œuvre d'une GTB (gestion technique de bâtiments) : l'ALEC analyse les consommations énergétiques de la commune entre 2008 et 2019 et constate que « la commune est en avance par rapport

Conseil en Energie Partagée (CEP)



Sur le Pays de Saint-Brieuc, c'est l'ALEC qui porte le Conseil en Energie Partagée, qui consiste en une analyse globale des bâtiments de la commune : récupérer les factures, analyser et prioriser les interventions.

Le CEP vient principalement en soutien aux communes de moins de 10 000 habitants. ■

aux objectifs fixés ». Elle a économisé dix-sept tonnes d'équivalents CO2 en 2019, alors que l'objectif est fixé à quatorze tonnes en 2050. De plus, la réalisation de 50 % des préconisations retenues par l'ALEC a déjà permis à la collectivité d'enregistrer une **économie de 15 000€ sur son budget énergie**.

➤ Ressource bois-énergie

Le choix du combustible se porte sur le bois déchiqueté, issu du bocage local. La commune fait appel à la SCIC Bocagénèse qui associe – sous statut coopératif – les collectivités, les agriculteurs, les entreprises de travaux et les salariés de la SCIC pour une **gestion durable de la ressource bois** : le bois est taillé entre mi-novembre et mi-mars pour respecter la biodiversité. Historiquement basée dans le Trégor, Bocagénèse regroupe aussi des producteurs de bois proches de La Méaugon pour **relocaliser davantage la ressource**.

Cela n'empêche pas la commune de vouloir développer une filière sur le parcellaire communal : elle est en veille pour l'achat de parcelles et le reboisement des anciennes lagunes. Enfin, une expérimentation est en cours quant à l'usage du

“ Après le zéro-phyto en 2008, nous nous sommes naturellement intéressés ensuite à la réduction de l'éclairage public pour préserver la biodiversité. ”



Jean-Marc Labbé, maire

miscanthus, possédant un important pouvoir énergétique.

➤ Eclairage public et biodiversité

Enfin, la Méaugon réinterroge son éclairage public, moins tant pour soulager ses finances (deuxième poste d'investissement d'une collectivité) que pour **sauvegarder les insectes nocturnes**. Une démarche qui lui a valu d'emblée les 3 étoiles du label "Village étoilé" obtenu en 2019.

« Très rapidement, nous avons procédé à l'extinction complète dès minuit, puis 22h. Aujourd'hui, tout est éteint à 21h. Et encore, seulement l'hiver, car il n'y a aucun éclairage nocturne du 15 avril au 31 août, ni le dimanche ». La réglementation

en vigueur évolue d'ailleurs en réduisant petit à petit les périodes autorisées d'éclairage nocturne, imposant de nouvelles normes techniques et présente un volet de contrôle. Mais malgré l'évolution de la réglementation, il est possible d'aller plus loin. Les communes "Village étoilé" éclairent d'ailleurs en moyenne 34% de moins que la moyenne nationale. A La Méaugon, cela se traduit par :

- La **réduction de l'échelle de température de couleur**: la commune est passée de 2400 kelvin quand la loi impose un minimum de 2700k. Cela donne cette lumière jaune, moins impactante sur les insectes nocturnes que la lumière blanche.

- La **diminution du nombre de mâts** : un écartement des mâts rendu possible par cette même lumière jaune qui ne donne pas cette impression de trou noir. On parle alors de balisage. Ainsi, sur le dernier lotissement, seuls 4 mâts sont installés (sur les 11 envisagés).

- L'**usage du béton lavé** (plus clair) sur le sol des trottoirs permet de refléter la lumière.

Lorsqu'on lui évoque l'inconfort au sortir d'une réunion pour rejoindre sa voiture dans le noir, Jean-Marc Labbé oppose la mise en place d'un minuteur qui éclaire le parking de la mairie plusieurs minutes, le temps de rejoindre son véhicule. Il est également possible de réactiver ponctuellement l'éclairage nocturne, à l'occasion d'une fête de village par exemple.

Derniers projets en cours : l'obtention du label Communauté de ciel étoilé par l'association *International Dark Sky* et l'accueil d'une **Maison de la nuit, un observatoire des étoiles et de la biodiversité**. ■



Pas d'éclairage public à l'intérieur du lotissement du Verger ; simplement en entrée de celui-ci et au niveau de la MAM considérée comme équipement public

CONTACT :

Jean-Marc Labbé, maire, jmlabbe.mairie.lameaugon@gmail.com, 02 96 94 83 98

BRUDED bénéficie du soutien technique et financier de :



Fiche expérience • nov. 2024

